Compte rendu du comité directeur

Dimanche 1er octobre 2006

Ce comité directeur a eu lieu à Versailles Stade Montbaurron : Début de séance à 10h30

Présents :

Franck LEYGUES	Stephen LAMART	Francis ROSENBERG
Ludovic FICHET	Aude CROQUET	François PONCEAU
Amaury GUERIN	José PIRES	Yves LE MAITRE
Yannis CRITEAU	Frédéric SOUBEYRAN	Frédéric ?

Hors CD : Frédéric RISSE

Absents excusés :

Yann MINIERE François LARIVIERE (représenté)	Cédric CHAINTRON Robin VIGNES (représenté)	Raphaël MATHE

Absents :

Yann LECLANCHE	Alexandre DRAULT	Gérard BOUCARD

1 - Trésorerie

1.1 – Adoption du budget prévisionnel 2006-2007 :

Cf. Annexe « Budget prévisionnel 2006-2007 »

Le budget prévisionnel nous est présenté par Mr José PIRES.

- Bureau FFDF : Dans la perspective du changement de siège voté lors de l'assemblée générale, la somme prévue pour le loyer sera augmentée à partir de Janvier 2007.
- Communication : Afin de couvrir de manière efficace les actions de communication, le budget alloué aux supports de communication est augmenté.
- Fonctionnement : Apparaîtront cette saison les coûts de l'assurance auto mission.
- Gestion sportive : L'augmentation prévisionnelle du nombre de licence est de 10 %. Les frais SACEM alloués au BUT sont basés sur quatre évènements.
- Equipes Nationales : 17 600 Euros sont prévus pour les équipes Nationales soit 24 % des dépenses de la FFDF.
- Divers : Amortissement du matériel informatique du bureau (Achat récent) prévu sur 3 ans, à raison de 500 Euros par an

Soumis au vote et accepté à l'unanimité moins une abstention.

1.2 – Réapprovisionnement du stock Disque de la FFDF :

Le stock de disques doit être réapprovisionné. Stephen LAMART propose d'inclure dans la commande une quantité de disque dont les recettes seront au bénéfice des équipes nationales. Un avenant au budget prévisionnelsera présenté lors du prochain CD.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité.

1.3 – Question diverses :

Mr Franck LEYGUES pose la question de l'avancement des Fee des équipes Nationales ainsi que celui du financement des Juniors.
Rien ne sera avancé par la FFDF concernant les équipes nationales.

2 - Fonctionnement administratif

2.1 - Entérinement des affiliations Clubs :

- Un délai d'un mois est accordé aux clubs n'ayant pas déposé leurs statuts ainsi que le récépissé de préfecture auprès de la fédération. Passé ce délai les clubs concernés verront leurs résultats sportifs invalidés.
- Un courrier signé par Mr Franck LEYGUES serra adressé a chaque club fautif afin de leurs notifier les sanctions encourues ainsi que la date butoir.

2.2 - Entérinement des demandes de licences individuelles :

- La demande de licence individuelle émise par Catherine TARTIVEL est acceptée par le comité directeur ; toutefois sa participation à un championnat entraîne l'obligation d'effectuer les deux phases au sein d'un même club. Un courrier électronique lui spécifiant les modalités de participation aux différents championnats au sein des clubs lui sera adressé ainsi qu'à son club d'origine.
- La demande de licence individuelle émise par Hélène TILLEN est refusée. Sa demande n'explicitant pas une volonté de participation à un championnat mais à des tournois, Vincent ROY prendra contact avec elle afin de lui présenter la différence entre tournois et championnat.
- La demande émise par Helène TILLEN soulève toutefois la question de l'affiliation des personnes ne résidant pas sur le territoire français. Mr Franck LEYGUES nous précise (après demande formulée auprès de la MAIF) que le licencié n'est alors couvert qu'uniquement sur les lieux de la manifestation sportive, les déplacements ainsi que les accidents pouvant survenir lors de séances d'entraînements se déroulant en dehors du territoire national ne sont donc pas couverts.

2.3 - Candidature au poste de Secrétaire Général :

Ce poste, actuellement assumé par Mr Yann MINIERE, est aujourd'hui occupé par défaut. Un appel à candidature sera donc lancé via Infodiscnet.

2.4 - Candidature au poste de Commission Jeune :

Frederic Risse Soumet sa candidature au vote du comité directeur, il souhaite organiser son action au sein de cette commission autour de deux axes principaux :

1- Dynamiser l'Ultimate dans les différentes régions / fidéliser le « Public Jeune »
2- Créer une dynamique sportive Junior.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité.

2.5 - Assurance :

- **Activités promotionnelles organisées par les clubs.**

Sur demande préalable des Clubs, les coûts d'assurance des activités promotionnelles d'accès gratuits seront pris en charge par la fédération.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité.

- **Modalités de prise en charge du contrat auto mission.**

L'affectation d'un contrat auto mission Maif est nominatif, ce type de contrat est destiné aux bénévoles et aux membres de la fédération utilisant leur véhicule personnel dans le cadre de l'activité fédérale.
Afin d'en bénéficier il faudra :

- Remplir un formulaire téléchargeable sur l'espace licencié du site de la FFDF.
- Que cette demande soit entérinée par le bureau directeur ou à défaut, le comité directeur.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Les personnes suivantes seront bénéficiaires d'un contrat auto mission effectif au 1er Octobre.

Franck LEYGUES (Président)
Amaury GUERIN (CD)
Vincent ROY (Salarié)
Raphaël MATH (CD)
José PIRES (Trésorier)
Yann ZENATI (Equipe nationale)
Ludovic FICHET(CD)
Yannis CRITEAU (CD)
Alexandre THUILLER (équipes nationales)
Aude CROQUE (CD et équipes nationales)
François LARIVIERE (CD et équipes nationales)

Soumis au vote et accepté à l'unanimité

3 - Sportif

3.1 - Bilan du Beach Ultimate Tour :

Le Bilan est positif et très encourageant.
Les quelques points à améliorer sont :

- Développer les actions de communication et d'initiation.
- Créer au minimum deux divisions, prendre en compte les « têtes de série ».
- Trouver une solution/explication aux nombreux désistements.

La problématique à poser pour la saison à venir est axée sur l'attractivité du BUT (développement des visuels, des actions de com., utilisation des structures gonflables…).

Le BUT « chevauchant deux saisons » une précision quant à la validité des licences a été demandée : un joueur ayant une licence 2005-2006 doit jouer tout le BUT avec l'équipe du club où sa licence 2005-2006 a été contractée.

Un joueur ayant une licence 2006-2007 peut jouer le BUT 2005-2006 avec l'équipe du club où il a contracté cette licence uniquement s'il ne possède pas de licence de la saison précédente au sein d'une autre équipe.

3.2 - Point sur la Coupe fédérale Mixte :

Quinze équipes inscrites, soit trois de plus que l'année précédente.
Une remarque est émise quant à la non conformité des structures d'accueil vis-à-vis du cahier des charges fédéral.

3.3 - Projet Jeune : Perspectives

Les orientations de la commission Jeune sont :

a) Dynamiser l'Ultimate dans les différentes régions et fidéliser le public jeune, favoriser les rencontres entre jeunes de même catégorie d'âge et les fédérer autour d'un même projet
b) Créer une dynamique sportive Junior.

Pour cela, la commission souhaite apporter des outils afin de favoriser l'intégration des jeunes dans les clubs.
Le premier axe de développement sera la mise en place de regroupements au sein de structures estampillé FFDF, pour cela il nous faut créer des centre avec ou sans hébergement.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité

Ces regroupements régionaux pourront être payants à hauteur maximum de 15 Euros hors hébergement et restauration.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité

Un cahier des charges par regroupement devra être créé.

Au vu des nouvelles orientations de la commission jeune, une proposition de fiche de poste doit être présentée par la dite commission au prochain comité directeur.

3.4 - Candidature de Mr Francis KAFTEL au poste de Coach Junior moins de 17 ans:

Mr Francis KAFTEL se présente au poste de Coach Junior moins de 17 ans.
Il sera assisté de Mr Thomas LEMOINE : Préparateur physique et de
Mr Franck LEYGUES : intendant.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité moins une abstention.

3.5 - Demande de participation en Championnat d'une équipe étrangère :

- Principe : Nous proposons, la possibilité d'intégrer une équipe étrangère aux championnats fédéraux uniquement sur le principe d'une invitation.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité

- Modalités : Cette invitation sera soumise a l'acceptation du comité directeur et accordée uniquement afin de favoriser le développement d'une région, ou d'aider un pays ne possédant par des structures comparables à la FFDF.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité moins une abstention.

- Limites : Cette invitation se limite aux championnats Indoor régional et Outdoor régional assortie d'une non participation aux phases de Play Off et d'impossibilité d'évoluer vers un niveau national.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité moins deux abstention.

- Modalités de participation :

Team fee : 100 Euros
Player fee : 38 Euros
Dead Line au 30 Octobre.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité

3.6 - Cas des Fusions de Clubs :

Lors d'une fusion de deux clubs, le club issu de la fusion conserve la totalité des « spots » des clubs parents.

Soumis au vote et accepté à l'unanimité

4 - Communication

4.1 – Maillots Equipes Nationales :

Stéphen Lamart présente l'avancée de la réflexion sur la question des tenues : Principe de l'appel d'offre sur une base de 6 équipes à 25 joueurs et de 2 maillots et 1 short par joueur. Le but étant de centraliser afin de négocier un prix de gros et un tarif le plus bas possible pour les juniors.

L'acceptation du projet final sera soumis à l'AG de janvier.

Fin de séance à 18h.

Le Président de la FFDF
Franck Leygues

Le Secrétaire général
Yann Minière